



Lettre de Consultation
relance

Réf: 07/DVPAGJR /DVALP/DAAL/SDA/2023

Date : 08/03/2023

Page 1/5

ATM Mobilis

Division Achats, Logistique et Patrimoine
Direction Achats Administratifs et Logistique
Quartier d'affaires Ilot 05 n°27, 28 et 29 Bab Ezzouar –

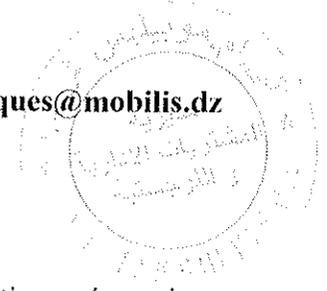
RC : 0962287B03

NIF : 000316096228742

Art. : 16217010002

Tél : 023 92 11 47

Email : Achats.logistiques@mobilis.dz



01- Objet de la consultation :

La présente consultation a pour objet l'acquisition de consommable informatique nécessaire au fonctionnement du matériel informatique du personnel d'ATM Mobilis.

02- Exclusion de la participation :

Sont exclus temporairement ou définitivement, de la participation à la présente consultation :

- Fournisseur ne remplissant pas les conditions de participation de la présente consultation.
- a) En état de faillite, de liquidation, de cessation d'activité, de règlement judiciaire ou de concordat ;
- b) Qui font l'objet d'une procédure de déclaration de faillite, de liquidation, de cessation d'activité, de règlement judiciaire ou de concordat ;
- c) Qui font l'objet d'un jugement ayant autorité de chose jugée et constatant un délit affectant leur probité professionnelle ;
- d) Qui ne sont pas en règle avec leurs obligations fiscales et parafiscales ;
- e) Qui ne justifient pas du dépôt légal de leurs comptes sociaux ;
- f) Qui se sont rendus coupables d'une fausse déclaration vis-à-vis d'ATM Mobilis ;
- g) Qui ont manqué à leurs obligations contractuelles ayant donné lieu à une décision de résiliation de leurs contrats à leurs torts exclusifs ;
- h) Inscrit au fichier national des fraudeurs, auteurs d'infraction graves aux législations et réglementations fiscales, douanières et commerciales ;
- i) Qui ont fait l'objet d'une condamnation pour infraction grave à législation du travail et de sécurité sociale ;
- j) Se sont désistées sans motif après attribution d'un contrat marché ;
- k) Qui commettent des manœuvres frauduleuses à travers notamment :
 - l) -Une présentation erronée des faits afin d'influer sur le processus de passation du contrat marché ;
 - Une entente illicite avec un ou plusieurs autres soumissionnaires à la présentation préjudice d'ATM Mobilis ;
 - Une tentative avérée de quelque nature qu'elle soit visant à influer sur l'évaluation et la décision d'attribution des contrats marchés ;
- m) Qui ont des relations capitalistiques avec les opérateurs de téléphonie concurrents ;
- o) Qui ont refusé de compléter leurs offres ou se sont désistés de l'exécution d'un marché attribué avant l'expiration du délai de validité des offres ou refusent d'accuser réception de la notification du contrat marché.
- p) Qui sont en litige avec ATM Mobilis. Dans ce cas, ATM Mobilis peut les exclure temporairement jusqu'au règlement du litige.

Handwritten signature

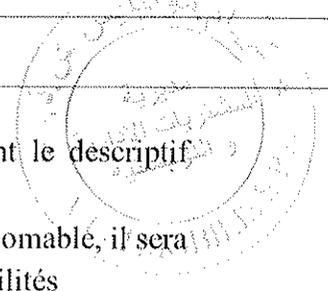


Lettre de Consultation
relance

Réf. 07/DVPAGJR /DVALP/DAAL/SDA/2023

Date : 08/03/2023

Page 2/5



03- Conditions particulières :

- Les soumissionnaires sont invités à proposer leurs offres en respectant le descriptif technique (annexe A).
- Les soumissionnaires doivent assurer l'origine et la bonne qualité du consommable, il sera joint par les certificats de qualité délivrés par les organismes officiels habilités
- Les soumissionnaires doivent respecter les délais de livraison renseignés,
- Les soumissionnaires doivent assurer la livraison du produit sur site demandé par ATM Mobilis
- Chaque livraison, devra être accompagnée d'un bordereau de livraison détaillé en deux (02) exemplaires, rappelant le numéro du contrat, le numéro de la commande, la date, la désignation et la description de fourniture les indications quantitatives.

04- Eligibilité des candidats :

La présente consultation de fournisseurs est adressée aux soumissionnaires ayant la qualité de personne(s) physique(s) ou morale (s) qualifiés en termes d'activité, qu'ils soient fabricants, représentants, importateurs, distributeurs, grossistes ou détaillants, spécialisés dans le domaine, de matériels et produits lié à l'informatique et bureautique et/ou matériels informatique et de machines de bureau, leurs accessoires et fournitures, disposant des capacités financières, techniques, juridiques et réglementaires, conformes à la législation et la réglementation en vigueur pour répondre aux exigences de la présente consultation.

05- Document à fournir :

5.1 Offre technique

- La présente lettre de consultation avec accusé de réception du soumissionnaire
- Copie du registre de commerce électronique de l'entreprise.
- Le numéro d'identification fiscale (NIF) ;
- Les bilans financiers des trois dernières années
- Mise à jour CNAS / CASNOS
- Code d'éthique et de déontologie de passation des marchés. (Joint en annexe)
- Engagement sur la durée de validité des offres.
- La déclaration à souscrire (joint en annexe)
- Facture pro-forma portant le délai de livraison
- Références professionnelles du soumissionnaire ;

5.2 Offre financière

Le pli financier comportera :

- Lettre de soumission paraphée et signée dans sa dernière page ; (joint en annexe)
- Le bordereau des prix joint en annexe

06- Critères d'attribution :

Pour le choix de l'offre la plus intéressante d'un point de vue économique, les offres des soumissionnaires seront confrontées à une série de critères d'attribution.

Ces critères seront pondérés afin d'obtenir un classement final.

م. ق. م.

Offres mieux disant après évaluation (note technique + financière).

07- Système de notation

- Note technique.....40 points sur 100
- Note financière.....60 points sur 100
- Toute offre n'atteignant pas une note technique de 20 points (note éliminatoire) ne sera pas éligible à l'évaluation financière.

08- Evaluation de l'offre technique (40 points) :

L'évaluation technique des offres se fera en deux étapes

1 Étape : Vérification de la conformité et de la recevabilité administrative des offres en tenant compte des documents constitutifs de l'offre exigés au présent cahier des charges.
(03 pts)

2 étape : Les offres déclarées conformes et recevables administrativement seront évaluées et notées conformément aux critères arrêtés ci-après.

1. Qualité du soumissionnaire : 09 points	
Représentant exclusif	09 points
Agent agréé ou Distributeurs	07 points
Commerçant (importateur, commerce en gros, commerce en détail)	05 points
NB : Tout fournisseur dont la qualité professionnelle n'est pas spécifiée clairement aura la note zéro « 0 ».	
2. Références du soumissionnaire : 10 points	
Référence auprès de grandes entreprises (secteur télécommunication , multinational.....)	02 points pour chaque attestation
Référence auprès de entreprises étatique (ministère, administration publique ,.....)	01 point pour chaque attestation
Autres (association , Startup, Petit Commerce...)	0.5 point pour chaque attestation
➤ Information non fournie ou non précise = 0 points ➤ Références professionnelles du soumissionnaires (le soumissionnaire doit fournir 05 attestations de bonnes exécutions)	
3. Qualité du matériel : 09 points	
Certificat d'origine	09 points
Certificat de conformité	07 points
Certificat de qualité	05 points
Justificatif : Le soumissionnaire doit joindre un catalogue et s'engager par écrit à fournir des équipements de qualité.	
4. Délai de livraison : 09 points	
L'offre ayant proposé le délai le plus court obtient la note maximale de 09 points	Autre note = $\frac{\text{Délai de l'offre ayant proposé le délai le plus court} \times 09}{\text{Délai de l'offre considérée}}$



**Lettre de Consultation
relance**

Réf: 07/DVPAGJR /DVALP/DAAL/SDA/2023

Date : 08/03/2023

Page 4/5

9- Evaluation financière : 60 points :

Après vérification du bordereau des prix et des éventuelles corrections, La note maximale de soixante (60) points sera attribuée à l'offre financière la moins disant. Les notes attribuées aux autres offres seront calculées selon la formule suivante.

$$\text{Note financière} = \frac{\text{Montant de l'offre la moins disante} \times 60}{\text{Montant de l'offre considérée}}$$

10- Evaluation finale et globale des offres :

- Une évaluation globale des offres sera effectuée en tenant compte d'un facteur de pondération de l'évaluation technique et l'évaluation financière.

$$\text{Note Globale} = \text{Note Technique } 40 + \text{Note Financière } 60$$

- En cas d'égalité entre les soumissionnaires dans la note globale, le soumissionnaire retenu sera celui ayant la note technique la plus élevée
- ATM Mobilis ne sera redevable d'aucune justification auprès des soumissionnaires dont les offres n'auront pas été retenues.

Le classement des offres est basé sur la somme arithmétique de la note technique et la note financière. La soumission qui recueillera la note globale la plus élevée sera classée première et retenue.

11- Attribution :

Sera retenue un seul fournisseur.

12 Délais de validité des offres

Sauf indication contraire l'offre devra rester valide pendant Cent quatre-vingt jours (180) jours à compter de la date d'ouverture des plis.

Une offre valable pour une période plus courte sera écartée par ATM Mobilis et considérée comme non conforme aux conditions du cahier des charges.

ATM Mobilis peut solliciter l'accord du ou des soumissionnaires (par fax ou courrier) pour une prorogation de la durée de validité de l'offre.

Dans le cas de prorogation de délai de validité des offres, aucune modification sur ces dernières ne sera tolérée par ATM Mobilis.

13 Remise des offres

Le dossier de l'offre du soumissionnaire exigé par la présente lettre de consultation sera remis dans une seule enveloppe fermé, non identifiable portant uniquement la mention suivante :

**« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »
« Consultation N° 007 /DPAGJR/DVALP/DAAL/SDA/2023- »
« Acquisition du Consommable Informatique »**



Lettre de Consultation
relance

Réf: 07/DVPAGJR/DVALP/DAAL/SDA/2023

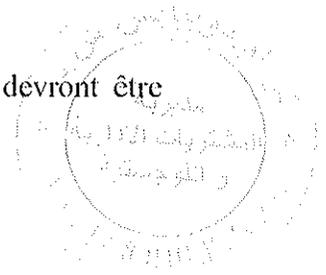
Date : 08/03/2023

Page 5/5

Les soumissionnaires sont tenus de remettre une offre technique et une offre financière en une seule fois.

Les originaux des offres accompagnés d'un (01) exemplaire supplémentaire devront être déposés à l'adresse suivante :

ATM Mobilis
Direction Générale
Division Principale Affaires Générales et Juridico Régulatoires
Division Achats, Logistique et Patrimoine
Direction Achats, Administratifs et Logistique
Sous-Direction des Achats
Bureau 519 5^{ème} étage
Quartier d'Affaires d'Alger îlot 05, lots 27,28 et 29 Bab-Ezzouar Alger
Email : achats.logistiques@mobilis.dz



14- Déroulement de la consultation :

14.1 La date de lancement de la consultation est le : 08/03/2023

14.2 Durée de la consultation : 12 jours

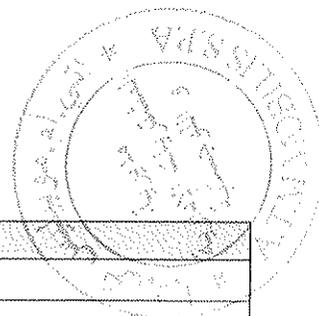
14.3 Date et heure limite de dépôts des offres : La date de dépôt des offres est fixée le : 19/03/2023, avant 12h00.

14.4- Date et heure d'ouverture des plis : L'ouverture des plis (techniques et financiers) aura lieu le même jour à 13h30 à l'adresse sus indiquée.

Il convient de noter qu'une seule personne (Le représentant dûment accrédité, muni d'une autorisation délivrée par le responsable de l'entreprise) pourra assister à la séance d'ouverture des plis.

Annexe 01

Descriptif Technique

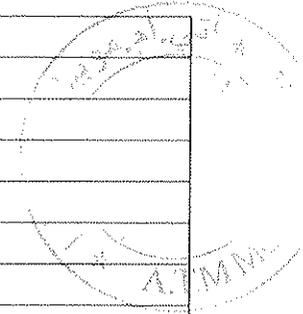


Items	références
Cartouche	CARTOUCHE 1515 (650) COULEUR
Cartouche	CARTOUCHE 45 NOIR
Cartouche	CARTOUCHE CANON 510 NOIR
Cartouche	CARTOUCHE CANON 511 COULEUR
Cartouche	CARTOUCHE HP (650) COULEUR
Cartouche	CARTOUCHE HP 135 COULEUR 6543
Cartouche	CARTOUCHE HP 21 NOIR (2360)
Cartouche	CARTOUCHE HP 22 COULEUR (2360)
Cartouche	CARTOUCHE HP 4500 (901) COULEUR
Cartouche	CARTOUCHE HP 4500 (901) NOIR
Cartouche	CARTOUCHE HP 7000 (920) BLEU
Cartouche	CARTOUCHE HP 7000 (920) JAUNE
Cartouche	CARTOUCHE HP 7000 (920) NOIR
Cartouche	CARTOUCHE HP 7000 (920) ROUGE
Cartouche	CARTOUCHE HP 7100 (933 XL) ROUGE
Cartouche	CARTOUCHE HP 7100 (932 XL) NOIR
Cartouche	CARTOUCHE HP 7100 (933 XL) BLEU
Cartouche	CARTOUCHE HP 7100 (933XL) JAUNE
Cartouche	CARTOUCHE HP 78 COULEUR
Cartouche	JEUX DE CARTOUCHES LEXMARK CX310DN
Cartouche	JEUX DE CARTOUCHES POUR CANON LBP 611 CN
Cartouche	PACK CANON 045
Cartouche	PACK CARTOUCHE BROTHER 6530DW-LC321 ORIGINAL
Tambour	KIT TAMBOUR CANON 3025I
Tambour	TAMBOUR CANON 2016/2018
Tambour	TAMBOUR CANON 2525/2530
Tambour	TAMBOUR CANON 7010 ORIGINAL
Tambour	TAMBOUR CANON IR1600
Tambour	TAMBOUR PANASONIC 4 x 84 (611)
Tambour	TAMBOUR PANASONIC KX-FAD 4 12E 2025
Tambour	TAMBOUR XEROX 4118
Toner	CANON I-SENSYS 01F 611 CN
Toner	CANON MF 724 JEUX DE QUATRE COULEURS 718 ORIGINAL
Toner	HP 83 A
Toner	HP 85 A
Toner	JEU DE TONER IR3320I C-EXV49
Toner	JEUX DE COULEURS CANON 630/611/633/635/ (045)
Toner	JEUX DE QUATRE COULEUR CANON 3025 cexv S4 ORIGINAL
Toner	JEUX DE QUATRE COULEUR CANON 8230/628/ (731)
Toner	JEUX DE QUATRE COULEURS CANON 5535 cexv51 ORIGINAL

Toner	JEUX DE QUATRE COULEURS CANON 641/621/643/(054)
Toner	JEUX DE QUATRE COULEURS CANON 7010 (729) ORIGINAL
Toner	JEUX DE QUATRE COULEURS CANON3520 C EXV49 ORIGINAL
Toner	JEUX DE QUATRE COULEURS HP 1025 (126) ORIGINAL
Toner	JEUX DE QUATRE COULEURS HP 1215 (125) ORIGINAL
Toner	JEUX DE QUATRE COULEURS HP 1415 (128) ORIGINAL
Toner	JEUX DE QUATRE COULEURS HP 180/181 (205) ORIGINAL
Toner	JEUX DE QUATRE COULEURS HP 277 (201) ORIGINAL
Toner	JEUX DE QUATRE COULEURS HP 477 (410 A) ORIGINAL
Toner	JEUX DE TONER CANON LBP 611 (4COULEUR)
Toner	JEUX DE TONER CANON MF 645CX (4COULEUR)
Toner	JEUX DE TONER CANON MF643 CDW (4 COULEUR)
Toner	JEUX TONER CANON 731 (04 COULEUR)
Toner	JEUX TONER CANON CDW 633
Toner	JEUX TONER CANON I-SENSY MF 742 C DW
Toner	JEUX TONER CANON LBP 611 CN 045
Toner	JEUX TONER CANON LBP 7100
Toner	JEUX TONER CANON MF 623 CN /731
Toner	JEUX TONER CANON MF 623C (4 COULEUR)
Toner	JEUX TONER CANON MF 628 CW
Toner	JEUX TONER CANON MF 631 CN
Toner	JEUX TONER CANON MF 633DW (4 COULEUR)
Toner	JEUX TONER CANON MF 645CX (4 COULEUR)
Toner	JEUX TONER CANON MF 724 CDW (4 COULEUR)
Toner	JEUX TONER CANON MF 724 CDW (4 COULEUR)
Toner	JEUX TONER CANON MF 8230
Toner	JEUX TONER CANON MF633 (4 COULEUR)
Toner	JEUX TONER CANON MF645 CX 054
Toner	JEUX TONER HP CP 1215
Toner	JEUX TONER HP JET M 477 (4 COULEUR)
Toner	JEUX TONER HP LASER JET CP 1025 COULEUR
Toner	JEUX TONER HP LASERJET MFP M277N
Toner	JEUX TONER HP MFP M277 (4 COULEUR)
Toner	JEUX TONER LEXMARK CX 310 DN
Toner	JEUX TONER MF 742 CDW CANON
Toner	PACK TONER CANON 045 ORIGINAL
Toner	TONER 045 BLACK POUR LBP611CN/ MF631CN ORG
Toner	TONER 045 MAGENTA POUR LBP611CN/ MF631CN ORG
Toner	TONER 045 MAGENTA POUR LBP611CN/ MF631CN ORG
Toner	TONER 045 YELLOW POUR LBP611CN/ MF631CN ORG
Toner	TONER BROTHER TN 2210 ORIGINAL
Toner	TONER CANON (6030) 725 NOIR
Toner	TONER CANON (7010) 729 NOIR
Toner	TONER CANON 045 CYAN
Toner	TONER CANON 045 JAUNE
Toner	TONER CANON 045 MAGENTA /MF631/MF633
Toner	TONER CANON 045 NOIR
Toner	TONER CANON 045 YELLOW /MF631/MF633/LBP611CN

Toner	TONER CANON 1133A
Toner	TONER CANON 210/220 (737) ORIGINAL
Toner	TONER CANON 2525/2530 ORIGINAL
Toner	TONER CANON 6030 (725) ORIGINAL
Toner	TONER CANON 6670 (719) ORIGINAL
Toner	TONER CANON 718 ROUGE
Toner	TONER CANON 719 NOIR POUR LBP 6300/6650/MF5840
Toner	TONER CANON 719 ORG/IR1133/LBP6300/6310/6650/6670
Toner	TONER CANON 725 POUR MFP 3010/LBP 6000/6020
Toner	TONER CANON 731 BLEU POUR LBP 7100/MF8230
Toner	TONER CANON 731 JAUNE POUR LBP 7100/MF8230
Toner	TONER CANON 731 NOIR LBP7100C/7110C/MF623C/628C
Toner	TONER CANON 731 ROUGE POUR LBP 7100/MF8230
Toner	TONER CANON C-EXV33
Toner	TONER CANON EXV 49 (3320) BLEU
Toner	TONER CANON EXV 49 (3320) ROUGE
Toner	TONER CANON EXV 49 (C3320) JAUNE
Toner	TONER CANON EXV 49 (C3320) NOIR
Toner	TONER CANON EXV 51 JAUNE (5535)
Toner	TONER CANON EXV 51 L BLEU (5535)
Toner	TONER CANON EXV 51 L NOIR (5535)
Toner	TONER CANON EXV 54 (3025) JAUNE
Toner	TONER CANON EXV 54 (3025)NOIR
Toner	TONER CANON EXV51 L ROUGE (5535)
Toner	TONER CANON EXV54 (3025) ROUGE
Toner	TONER CANON EXV54 BLEU
Toner	TONER CANON IR2530
Toner	TONER CANON I-SENSY MF 231
Toner	TONER CANON I-SENSYS LBP 6670 DN
Toner	TONER CANON LBP 611 CN ORG
Toner	TONER CANON MF 211/216/737 ORIGINAL
Toner	TONER CANON MF 237 CW
Toner	TONER CANON MF 623 CN ORG
Toner	TONER CANON MF 641 CW ORG
Toner	TONER CANON MF211/216/737 ORIGINAL
Toner	TONER CANON MF411
Toner	TONER CANON XV 14 2016/2018
Toner	TONER CANON XV 18 1018/1024
Toner	TONER CANON XV42-2022
Toner	TONER CANON XV5 ER 1600
Toner	TONER ECOSYS M 2135 DN
Toner	TONER EPSON 1700 BLEU
Toner	TONER EPSON 1700 JAUNE
Toner	TONER EPSON 1700 NOIR
Toner	TONER EPSON 1700 ROUGE
Toner	TONER EPSON ACULASER C1700 NOIR
Toner	TONER FAXE BROTHER TN 2010
Toner	TONER HP (205) BLEU 180
Toner	TONER HP (205) JAUNE M 180

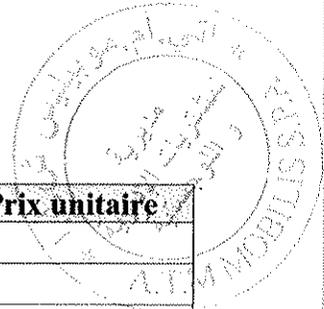
Toner	JEUX TONER CANON MF631 CN045
Toner	TONER CANON 4730 (728) ORIGINAL
Toner	TONER HP (205) ROUGE M180
Toner	TONER HP (410A) NOIR
Toner	TONER HP 1010 (12A) ORIGINAL
Toner	TONER HP 1102 (85A) ORIGINAL
Toner	TONER HP 12 A (1010)
Toner	TONER HP 125 A (CP 1215) NOIR
Toner	TONER HP 128 A 1415
Toner	TONER HP 13A (1300)
Toner	TONER HP 1566 (78A) ORIGINAL
Toner	TONER HP 205 A NOIR 180
Toner	TONER HP 225 (83A) ORIGINAL
Toner	TONER HP 507 A BLEU
Toner	TONER HP 507 A JAUNE
Toner	TONER HP 507 A NOIR
Toner	TONER HP 507 A ROUGE
Toner	TONER HP 53 A (2015)
Toner	TONER HP 80 A (M400) NOIR
Toner	TONER HP 83A
Toner	TONER HP 83A NOIR / M125
Toner	TONER HP CF 283A D'ORIGIN MFP M127FN/M125/225/M201
Toner	TONER HP LASER JET 1300 N
Toner	TONER HP LASER JET 1566
Toner	TONER HP LASER MFP M28A
Toner	TONER HP LASERJET CE285AD'ORIGINE P1102/M1132/1212
Toner	TONER HP MFP M277 N ORG
Toner	TONER HP NOIR 12A /1010/1015/1020
Toner	TONER HP Q2612 D'ORIGINE 1010/1012/1015/1018
Toner	TONER IMP HP 1102 85A
Toner	TONER KYOCERA 1110 ORIGINAL
Toner	TONER KYOCERA 1120 ORIGINAL
Toner	TONER KYOCERA M2135 D'ORIGINE TK1150
Toner	TONER KYOCERA TK-1110 (1020)
Toner	TONER LEXMARK CX 310 NOIR
Toner	TONER ORIGINAL CANON 737 MF 211/212W
Toner	TONER PANASONIC 611 KX-411 2025
Toner	TONER PANASONIC 611 KXF 83
Toner	TONER PANASONIC 8020
Toner	TONER SAMSUNG 105 S
Toner	TONER SAMSUNG 406 S PACK D3 COULEUR
Toner	TONER SAMSUNG 4119
Toner	TONER SAMSUNG M 406 S ROUGE
Toner	TONER TK 1120/1025 KYOCERA
Toner	TONER XEROX 4118
Toner	TONER XEROX M 118
Toner	TONER CANON MFP 742CDW (055) magenta
Toner	TONER CANON MFP 742CDW 055) bleu
Toner	TONNER CANON MFP742CDW (055)cyan



Toner	TONER CANON MFP 742CDW(055) noir
Toner	JEUX TONER CANON i-SENSY 01F 633
Autre consommable	CLAVIER EN ARABE
Autre consommable	CLAVIER SANS FIL
Autre consommable	CLE WIFI
Autre consommable	FLASH DISQUE 128 G
Autre consommable	FLASH DISQUE 16 G
Autre consommable	FLASH DISQUE 64 G
Autre consommable	FLASH DISQUE 8 G
Autre consommable	FLASH DISQUE 32 GO
Autre consommable	SOURIS
Autre consommable	SOURIS SANS FIL
Autre consommable	SOURIS USB
Autre consommable	SAC A DOS POUR LAPTOP
Autre consommable	CD AVEC IMPRESSION
Autre consommable	CD VIERGE
Autre consommable	DVD PQT DE 25PCS



Annexe 02 Bordereau des prix

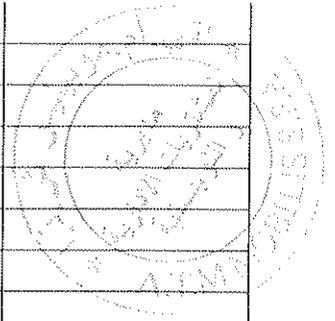


Items	références	Prix unitaire
Cartouche	CARTOUCHE 1515 (650) COULEUR	
Cartouche	CARTOUCHE 45 NOIR	
Cartouche	CARTOUCHE CANON 510 NOIR	
Cartouche	CARTOUCHE CANON 511 COULEUR	
Cartouche	CARTOUCHE HP (650) COULEUR	
Cartouche	CARTOUCHE HP 135 COULEUR 6543	
Cartouche	CARTOUCHE HP 21 NOIR (2360)	
Cartouche	CARTOUCHE HP 22 COULEUR (2360)	
Cartouche	CARTOUCHE HP 4500 (901) COULEUR	
Cartouche	CARTOUCHE HP 4500 (901) NOIR	
Cartouche	CARTOUCHE HP 7000 (920) BLEU	
Cartouche	CARTOUCHE HP 7000 (920) JAUNE	
Cartouche	CARTOUCHE HP 7000 (920) NOIR	
Cartouche	CARTOUCHE HP 7000 (920) ROUGE	
Cartouche	CARTOUCHE HP 7100 (933 XL) ROUGE	
Cartouche	CARTOUCHE HP 7100 (932 XL) NOIR	
Cartouche	CARTOUCHE HP 7100 (933 XL) BLEU	
Cartouche	CARTOUCHE HP 7100 (933XL) JAUNE	
Cartouche	CARTOUCHE HP 78 COULEUR	
Cartouche	JEUX DE CARTOUCHES LEXMARK CX310DN	
Cartouche	JEUX DE CARTOUCHES POUR CANON LBP 611 CN	
Cartouche	PACK CANON 045	
Cartouche	PACK CARTOUCHE BROTHER 6530DW-LC321 ORIGINAL	
Tambour	KIT TAMBOUR CANON 3025I	
Tambour	TAMBOUR CANON 2016/2018	
Tambour	TAMBOUR CANON 2525/2530	
Tambour	TAMBOUR CANON 7010 ORIGINAL	
Tambour	TAMBOUR CANON IR1600	
Tambour	TAMBOUR PANASONIC 4 x 84 (611)	
Tambour	TAMBOUR PANASONIC KX-FAD 4 12E 2025	
Tambour	TAMBOUR XEROX 4118	
Toner	CANON I-SENSYS 01F 611 CN	
Toner	CANON MF 724 JEUX DE QUATRE COULEURS 718 ORIGINAL	
Toner	HP 83 A	
Toner	HP 85 A	
Toner	JEU DE TONER IR3320I C-EXV49	
Toner	JEUX DE COULEURS CANON 630/611/633/635/ (045)	
Toner	JEUX DE QUATRE COULEUR CANON 3025 cexv S4 ORIGINAL	
Toner	JEUX DE QUATRE COULEUR CANON 8230/628/ (731)	
Toner	JEUX DE QUATRE COULEURS CANON 5535 cexv51 ORIGINAL	

Toner	JEUX DE QUATRE COULEURS CANON 641/621/643/(054)	
Toner	JEUX DE QUATRE COULEURS CANON 7010 (729) ORIGINAL	
Toner	JEUX DE QUATRE COULEURS CANON3520 C EXV49 ORIGINAL	
Toner	JEUX DE QUATRE COULEURS HP 1025 (126) ORIGINAL	
Toner	JEUX DE QUATRE COULEURS HP 1215 (125) ORIGINAL	
Toner	JEUX DE QUATRE COULEURS HP 1415 (128) ORIGINAL	
Toner	JEUX DE QUATRE COULEURS HP 180/181 (205) ORIGINAL	
Toner	JEUX DE QUATRE COULEURS HP 277 (201) ORIGINAL	
Toner	JEUX DE QUATRE COULEURS HP 477 (410 A) ORIGINAL	
Toner	JEUX DE TONER CANON LBP 611 (4COULEUR)	
Toner	JEUX DE TONER CANON MF 645CX (4COULEUR)	
Toner	JEUX DE TONER CANON MF643 CDW (4 COULEUR)	
Toner	JEUX TONER CANON 731 (04 COULEUR)	
Toner	JEUX TONER CANON CDW 633	
Toner	JEUX TONER CANON I-SENSY MF 742 C DW	
Toner	JEUX TONER CANON LBP 611 CN 045	
Toner	JEUX TONER CANON LBP 7100	
Toner	JEUX TONER CANON MF 623 CN /731	
Toner	JEUX TONER CANON MF 623C (4 COULEUR)	
Toner	JEUX TONER CANON MF 628 CW	
Toner	JEUX TONER CANON MF 631 CN	
Toner	JEUX TONER CANON MF 633DW (4 COULEUR)	
Toner	JEUX TONER CANON MF 645CX (4 COULEUR)	
Toner	JEUX TONER CANON MF 724 CDW (4 COULEUR)	
Toner	JEUX TONER CANON MF 724 CDW (4 COULEUR)	
Toner	JEUX TONER CANON MF 8230	
Toner	JEUX TONER CANON MF633 (4 COULEUR)	
Toner	JEUX TONER CANON MF645 CX 054	
Toner	JEUX TONER HP CP 1215	
Toner	JEUX TONER HP JET M 477 (4 COULEUR)	
Toner	JEUX TONER HP LASER JET CP 1025 COULEUR	
Toner	JEUX TONER HP LASERJET MFP M277N	
Toner	JEUX TONER HP MFP M277 (4 COULEUR)	
Toner	JEUX TONER LEXMARK CX 310 DN	
Toner	JEUX TONER MF 742 CDW CANON	
Toner	PACK TONER CANON 045 ORIGINAL	
Toner	TONER 045 BLACK POUR LBP611CN/ MF631CN ORG	
Toner	TONER 045 MAGENTA POUR LBP611CN/ MF631CN ORG	
Toner	TONER 045 MAGENTA POUR LBP611CN/ MF631CN ORG	
Toner	TONER 045 YELLOW POUR LBP611CN/ MF631CN ORG	
Toner	TONER BROTHER TN 2210 ORIGINAL	
Toner	TONER CANON (6030) 725 NOIR	
Toner	TONER CANON (7010) 729 NOIR	

Toner	TONER CANON 045 CYAN	
Toner	TONER CANON 045 JAUNE	
Toner	TONER CANON 045 MAGENTA /MF631/MF633	
Toner	TONER CANON 045 NOIR	
Toner	TONER CANON 045 YELLOW /MF631/MF633/LBP611CN	
Toner	TONER CANON 1133A	
Toner	TONER CANON 210/220 (737) ORIGINAL	
Toner	TONER CANON 2525/2530 ORIGINAL	
Toner	TONER CANON 6030 (725) ORIGINAL	
Toner	TONER CANON 6670 (719) ORIGINAL	
Toner	TONER CANON 718 ROUGE	
Toner	TONER CANON 719 NOIR POUR LBP 6300/6650/MF5840	
Toner	TONER CANON 719 ORG/IR1133/LBP6300/6310/6650/6670	
Toner	TONER CANON 725 POUR MFP 3010/LBP 6000/6020	
Toner	TONER CANON 731 BLEU POUR LBP 7100/MF8230	
Toner	TONER CANON 731 JAUNE POUR LBP 7100/MF8230	
Toner	TONER CANON 731 NOIR LBP7100C/7110C/MF623C/628C	
Toner	TONER CANON 731 ROUGE POUR LBP 7100/MF8230	
Toner	TONER CANON C-EXV33	
Toner	TONER CANON EXV 49 (3320) BLEU	
Toner	TONER CANON EXV 49 (3320) ROUGE	
Toner	TONER CANON EXV 49 (C3320) JAUNE	
Toner	TONER CANON EXV 49 (C3320) NOIR	
Toner	TONER CANON EXV 51 JAUNE (5535)	
Toner	TONER CANON EXV 51 L BLEU (5535)	
Toner	TONER CANON EXV 51 L NOIR (5535)	
Toner	TONER CANON EXV 54 (3025) JAUNE	
Toner	TONER CANON EXV 54 (3025)NOIR	
Toner	TONER CANON EXV51 L ROUGE (5535)	
Toner	TONER CANON EXV54 (3025) ROUGE	
Toner	TONER CANON EXV54 BLEU	
Toner	TONER CANON IR2530	
Toner	TONER CANON I-SENSY MF 231	
Toner	TONER CANON I-SENSYS LBP 6670 DN	
Toner	TONER CANON LBP 611 CN ORG	
Toner	TONER CANON MF 211/216/737 ORIGINAL	
Toner	TONER CANON MF 237 CW	
Toner	TONER CANON MF 623 CN ORG	
Toner	TONER CANON MF 641 CW ORG	
Toner	TONER CANON MF211/216/737 ORIGINAL	
Toner	TONER CANON MF411	
Toner	TONER CANON XV 14 2016/2018	
Toner	TONER CANON XV 18 1018/1024	
Toner	TONER CANON XV42-2022	
Toner	TONER CANON XV5 ER 1600	
Toner	TONER ECOSYS M 2135 DN	
Toner	TONER EPSON 1700 BLEU	

Toner	TONER EPSON 1700 JAUNE	
Toner	TONER EPSON 1700 NOIR	
Toner	TONER EPSON 1700 ROUGE	
Toner	TONER EPSON ACULASER C1700 NOIR	
Toner	TONER FAXE BROTHER TN 2010	
Toner	TONER HP (205) BLEU 180	
Toner	TONER HP (205) JAUNE M 180	
Toner	JEUX TONER CANON MF631 CN045	
Toner	TONER CANON 4730 (728) ORIGINAL	
Toner	TONER HP (205) ROUGE M180	
Toner	TONER HP (410A) NOIR	
Toner	TONER HP 1010 (12A) ORIGINAL	
Toner	TONER HP 1102 (85A) ORIGINAL	
Toner	TONER HP 12 A (1010)	
Toner	TONER HP 125 A (CP 1215) NOIR	
Toner	TONER HP 128 A 1415	
Toner	TONER HP 13A (1300)	
Toner	TONER HP 1566 (78A) ORIGINAL	
Toner	TONER HP 205 A NOIR 180	
Toner	TONER HP 225 (83A) ORIGINAL	
Toner	TONER HP 507 A BLEU	
Toner	TONER HP 507 A JAUNE	
Toner	TONER HP 507 A NOIR	
Toner	TONER HP 507 A ROUGE	
Toner	TONER HP 53 A (2015)	
Toner	TONER HP 80 A (M400) NOIR	
Toner	TONER HP 83A	
Toner	TONER HP 83A NOIR / M125	
Toner	TONER HP CF 283A D'ORIGINE MFP M127FN/M125/225/M201	
Toner	TONER HP LASER JET 1300 N	
Toner	TONER HP LASER JET 1566	
Toner	TONER HP LASER MFP M28A	
Toner	TONER HP LASERJET CE285AD'ORIGINE P1102/M1132/1212	
Toner	TONER HP MFP M277 N ORG	
Toner	TONER HP NOIR 12A /1010/1015/1020	
Toner	TONER HP Q2612 D'ORIGINE 1010/1012/1015/1018	
Toner	TONER IMP HP 1102 85A	
Toner	TONER KYOCERA 1110 ORIGINAL	
Toner	TONER KYOCERA 1120 ORIGINAL	
Toner	TONER KYOCERA M2135 D'ORIGINE TK1150	
Toner	TONER KYOCERA TK-1110 (1020)	
Toner	TONER LEXMARK CX 310 NOIR	
Toner	TONER ORIGINAL CANON 737 MF 211/212W	
Toner	TONER PANASONIC 611 KX-411 2025	
Toner	TONER PANASONIC 611 KXF 83	
Toner	TONER PANASONIC 8020	
Toner	TONER SAMSUNG 105 S	



Toner	TONER SAMSUNG 406 S PACK D3 COULEUR	
Toner	TONER SAMSUNG 4119	
Toner	TONER SAMSUNG M 406 S ROUGE	
Toner	TONER TK 1120/1025 KYOCERA	
Toner	TONER XEROX 4118	
Toner	TONER XEROX M 118	
Toner	TONER CANON MFP 742CDW (055) magenta	
Toner	TONER CANON MFP 742CDW 055) bleu	
Toner	TONNER CANON MFP742CDW (055)cyan	
Toner	TONER CANON MFP 742CDW(055) noir	
Toner	JEUX TONER CANON i-SENSY 01F 633	
Autre consommable	CLAVIER EN ARABE	
Autre consommable	CLAVIER SANS FIL	
Autre consommable	CLE WIFI	
Autre consommable	FLASH DISQUE 128 G	
Autre consommable	FLASH DISQUE 16 G	
Autre consommable	FLASH DISQUE 64 G	
Autre consommable	FLASH DISQUE 8 G	
Autre consommable	FLASH DISQUE 32 GO	
Autre consommable	SOURIS	
Autre consommable	SOURIS SANS FIL	
Autre consommable	SOURIS USB	
Autre consommable	SAC A DOS POUR LAPTOP	
Autre consommable	CD AVEC IMPRESSION	
Autre consommable	CD VIERGE	
Autre consommable	DVD PQT DE 25PCS	



ATM Mobilis
LA LETTRE DE SOUMISSION



Je soussigné (e),

Nom et prénoms :

Profession :

Demeurant à :

Agissant au nom et pour le compte de :, inscrit (e) au registre du commerce, au registre de l'artisanat et des métiers ou autre (à préciser) de :

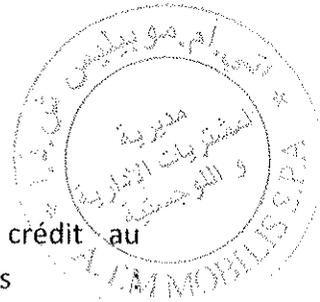
Après avoir pris connaissance des pièces du projet de marché et après avoir apprécié, à mon point de vue et sous ma responsabilité, la nature et la difficulté des prestations à exécuter :

Remets, revêtus de ma signature, un bordereau des prix et un détail estimatif, établis conformément aux cadres figurant au dossier du projet de marché.

Me soumetts et m'engage envers ATM Mobilis

à exécuter les prestations conformément aux conditions du cahier des prescriptions spéciales et moyennant la somme de (indiquer le montant du marché en dinars et, le cas échéant, en devises étrangères, en chiffres et en lettres, et en hors taxes et en toutes taxes) :

M'engage à exécuter le marché dans un délai de : (indiquer le délai en chiffres et en lettres).....



ATM Mobilis se libère des sommes dues, par lui, en faisant donner crédit au
 compte bancaire ou CCP n....., auprès

Adresse :

Affirme, sous peine de résiliation de plein droit du marché ou de sa mise en régie
 aux torts exclusifs de la société, que ladite société ne tombe pas sous le coup des
 interdictions édictées par la législation et la réglementation en vigueur.

Certifie, sous peine de l'application des sanctions prévues par l'article 216 de
 l'ordonnance n°66-156 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code pénal
 que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

Fait à, le

Le

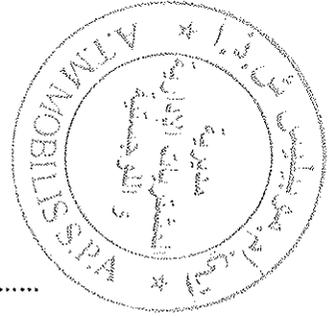
soumissionnaire

(nom, qualité du signataire et cachet du soumissionnaire)



ATM Mobilis

LA DECLARATION A SOUSCRIRE



Dénomination de la société :

ou raison sociale :

Adresse du siège social :

Forme juridique de la société :

Montant du capital social :

Numéro et date d'inscription au registre du commerce, au registre de l'artisanat et des métiers, ou autre (à préciser) de :

Wilaya(s) où seront exécutées les prestations, objet du marché :

.....

Nom, prénom, nationalité, date et lieu de naissance du ou des responsables statutaires de la société et des personnes ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché :

.....

Le déclarant atteste que la société est qualifiée et/ou agréée par un organisme spécialisé à cet effet, lorsque cela est prévu par des textes réglementaires :

.....

Dans l'affirmative : (indiquer l'organisme qui a délivré le document, son numéro, sa date de délivrance et sa date d'expiration) :

Le déclarant atteste que la société a réalisé pendant les trois dernières années un chiffre d'affaires annuel moyen de :(indiquer le montant du chiffre d'affaires en chiffres et en lettres) :

.....

.....

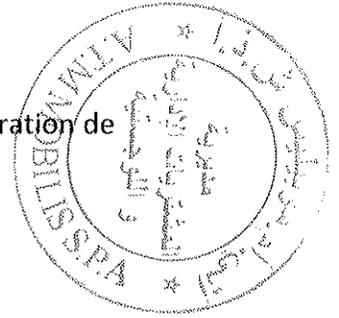
Existe-t-il des privilèges et nantissement inscrits à l'encontre de la société au greffe du tribunal, section commerciale?:.....

Dans l'affirmative : (préciser la nature de ces privilèges et nantissement et identifier le tribunal) :

Le déclarant atteste que la société n'est pas en état de faillite, de liquidation ou de cessation d'activité :

.....

.....



Le déclarant atteste que la société ne fait pas l'objet d'une procédure de déclaration de faillite, de liquidation ou de cessation d'activité :

.....

La société est-elle en état de règlement judiciaire ou de concordat ? :

.....

.....

Dans l'affirmative : (identifier le tribunal et indiquer la date du jugement ou de l'ordonnance, dans quelles conditions la société est-elle autorisée à poursuivre son activité et le nom et l'adresse du syndic de règlement judiciaire)

.....

La société fait-t-elle l'objet d'une procédure de règlement judiciaire ou de concordat ?

.....

.....

Dans l'affirmative : (identifier le tribunal et indiquer la date du jugement ou de l'ordonnance, dans quelles conditions la société est-elle autorisée à poursuivre son activité et le nom et l'adresse du syndic de règlement judiciaire)

.....

La société a-t-elle été condamnée en application des dispositions de l'ordonnance n°03-03 du 19 juillet 2003, modifiée et complétée, relative à la concurrence ? :

.....

.....

Dans l'affirmative : (préciser la cause de la condamnation, la sanction et la date de la décision).....

Le déclarant atteste que la société est en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales et l'obligation de dépôt légal de ses comptes sociaux :

.....

La société s'est-t-elle rendue coupable de fausses déclarations ? :

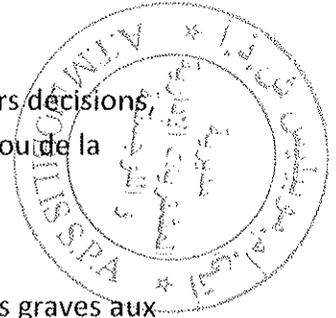
Dans l'affirmative : (préciser à quelle occasion, la sanction infligée et sa date) :

.....

La société a-t-elle fait l'objet d'un jugement ayant autorité de la chose jugée et constatant un délit affectant sa probité professionnelle ? :

Dans l'affirmative : (préciser la cause de la condamnation, la sanction et la date du jugement)

La société a-t-elle fait l'objet de décisions de résiliation aux torts exclusifs, par des maîtres d'ouvrages ? :



Dans l'affirmative : (indiquer les maîtres d'ouvrages concernés, les motifs de leurs décisions, si il y a eu recours auprès de la commission nationale des marchés compétente, ou de la justice et les décisions ou jugements et leur date)

.....

La société est-elle inscrite au fichier national des fraudeurs, auteurs d'infractions graves aux législations et réglementations fiscales, douanières et commerciales ? :

.....

Dans l'affirmative : (préciser l'infraction et la date d'inscription à ce fichier)

.....

La société a-t-elle été condamnée pour infraction grave à la législation du travail et de la sécurité sociale ? :

.....

Dans l'affirmative : (préciser l'infraction, la condamnation et la date de la décision)

.....

Indiquer le nom, le(s) prénom(s), la qualité, la date et le lieu de naissance et la nationalité du signataire de la déclaration:

J'affirme, sous peine de résiliation de plein droit du marché ou de sa mise en régie aux torts exclusifs de la société, que ladite société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la législation et la réglementation en vigueur.

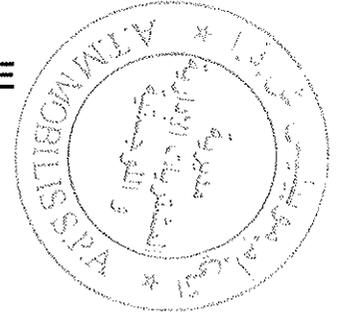
Je certifie, sous peine de l'application des sanctions prévues par l'article 216 de l'ordonnance n°66-156 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code pénal que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

Fait à, le

Le soumissionnaire

(Nom, qualité du signataire et cachet du soumissionnaire)

CODE D'ETHIQUE ET DE DEONTOLOGIE DE PASSATION DES MARCHES



DISPOSITIONS GENERALES

Les dispositions du présent code sont prescrites afin de fixer les règles d'éthique en matière de déontologie de passation des marchés, devant être observées par les employés d'ATM Mobilis ainsi que les soumissionnaires, fournisseurs, prestataires, entrepreneurs et consultants, lors de la passation et de l'exécution de contrat, marchés et/ou avenants.

Le strict respect de ces règles constitue la condition sine qua non pour la passation, la conclusion et la poursuite de relations contractuelles saines et durables, basées sur l'intérêt mutuel des parties et des intervenants dans le processus de passation et d'exécution des marchés, et ce, conformément aux dispositions du Règlement Interne des Marchés d'ATM Mobilis.

Le non-respect des dispositions du présent code, outre l'annulation du processus de passation des marchés, la résiliation du marché et/ou contrat concerné, expose ses auteurs à leur exclusion de soumissionner pour les marchés d'ATM Mobilis, sans préjudice de poursuites pénales.

En vertu des présentes, ATM Mobilis considère que toute manœuvre ou acte frauduleux tendant à influencer l'attribution ou l'exécution d'un marché d'ATM Mobilis constitue un motif d'exclusion de ses marchés.

En tout état de cause, le fournisseur et/ou entrepreneur et/ou prestataire et/ou consultant soumissionnaire, est tenu de se conformer, rigoureusement, aux dispositions de la Loi 04-02 du 23/06/2004, fixant les règles applicables aux pratiques commerciales.

1. DE LA MORALITE DES SOUMISSIONNAIRES

Tout candidat ou soumissionnaire aux marchés d'ATM Mobilis s'engage à ne payer ou à autoriser la remise d'aucune rémunération ou avantage de quelque nature que ce soit, directement ou indirectement, à toute personne morale ou physique de droit public ou privé, en vue d'obtenir un marché auprès d'ATM Mobilis.

A ce titre ;

Il garantit se porter fort du respect des présentes par son personnel et/ou ses représentants ;

Il déclare et garantit qu'il n'a engagé aucune action, préalablement à la conclusion du contrat, marchés et/ou avenant, qui serait contraire aux engagements souscrits au titre du présent code.

Il ne doit pas être en situation de conflit d'intérêt en relation avec le Marché considéré. Dans le cas où cette situation se présente, il doit tenir informé ATM Mobilis.

S'il est titulaire d'un Marché et a pris connaissance de certaines informations qui pourraient l'avantager, lors de la soumission à un autre Marché, le candidat ou soumissionnaire ne peut y participer, sauf s'il prouve que ces informations ne faussent pas le libre jeu de la concurrence.

Il garantit qu'il n'a engagé aucune entente illicite avec un ou plusieurs autres soumissionnaires afin d'établir des prix simulés et non concurrentiels.



2. DES ACTIVITES DES CO-CONTRACTANTS

2.1 En application de ces règles, chaque fournisseur et/ou entrepreneur et/ou prestataire et/ou consultant soumissionnaire atteste tant pour son propre compte que pour le compte de ses employés, sous-traitants, qu'il n'a procédé, ni ne procédera pour l'obtention du contrat, marché et avenant, à aucune offre, paiement, promesse ou autorisation de paiement d'une rémunération quelle qu'elle soit, directement ou indirectement, au profit d'un employé ou dirigeant d'ATM Mobilis quel qu'en soit le rang ou toute personne ayant un lien avec celui-ci et susceptible d'être à l'origine d'un conflit d'intérêt.

2.2 Le fournisseur et/ou entrepreneur et/ou prestataire et/ou consultant soumissionnaire s'interdit d'offrir ou d'accorder une rémunération ou un avantage de quelque nature que ce soit et s'interdit de traiter directement ou indirectement avec toute personne ou entité, intermédiaire ou autre, sachant que les résultats pourraient profiter à un employé d'ATM Mobilis, de ses sociétés sœurs ou de sa maison mère.

2.3 Le fournisseur et/ou entrepreneur et/ou prestataire et/ou consultant soumissionnaire s'engage à mettre en œuvre tous ses moyens pour empêcher que tout membre de son personnel, représentant ou mandataire ne s'engage dans une activité qui porterait préjudice aux intérêts d'ATM Mobilis ou toute entité faisant partie du Groupe Télécom Algérie. Il s'engage à signaler et à éviter tout conflit d'intérêt pouvant résulter de l'exécution d'un contrat, marché et/ou avenant pour lesquels ses services sont requis.

2.4 Le fournisseur et/ou entrepreneur et/ou prestataire et/ou consultant soumissionnaire s'engage et garantit qu'aucune manœuvre apparente ou cachée, visant à dissimuler des informations, de nature à tromper ATM Mobilis n'a été initiée, avant, lors et après la signature du contrat, marchés et avenant.

Il s'interdit la destruction, la dissimulation et la falsification des documents commerciaux et comptables, en vue de fausser les conditions réelles des transactions commerciales.

A ce titre, il déclare et garantit, sous sa seule responsabilité, pour son propre compte, son personnel, ses sous-traitants et ses filiales s'il y a lieu, qu'il n'a connaissance d'aucune manœuvre de ce type.

2.5 Le fournisseur et/ou entrepreneur et/ou prestataire et/ou consultant soumissionnaire déclare et garantit que les biens et/ou les services proposés à ATM Mobilis ne souffrent d'aucun vice volontairement dissimulé, par ses employés, sous-traitants et filiales, que les offres de prix

ne résultent pas de manœuvres frauduleuses mais d'une démarche qui les rapprochent des prix pratiqués dans le marché et d'une pratique commerciale saine et loyale.

2.6 Le fournisseur et/ou entrepreneur et/ou prestataire et/ou consultant soumissionnaire s'interdit et s'engage à n'entreprendre aucune action ni aucun acte de nature ou de manière à constituer une diffamation à l'encontre d'ATM Mobilis ou à porter atteinte à son image de marque.

2.7 La défaillance avérée dans l'exécution d'un contrat ou marché, outre la résiliation de celui-ci, aux torts exclusifs du co-contractant peut exposer ses auteurs à leur exclusion de soumissionner pour les marchés d'ATM Mobilis, indépendamment de l'application des clauses contractuelles prévues à cet effet.

3. DECLARATION DE PROBITE

Chaque soumissionnaire ou cocontractant aux marchés d'ATM Mobilis, quel que soit leur mode de passation, leur nature, leur complexité, leur montant ou leur envergure, doit signer la déclaration de probité, conformément au modèle joint.

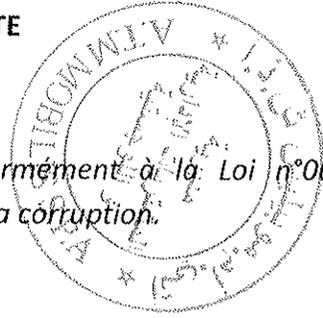
4. DISPOSITIONS FINALES

Le fournisseur et/ou entrepreneur et/ou prestataire et/ou consultant soumissionnaire atteste avoir pris connaissance des dispositions du présent code et déclare expressément accepter les décisions prononcées par ATM Mobilis, consécutivement à toute violation de ces règles.

Lu et Accepté

Raison Sociale du Soumissionnaire

MODELE DE DECLARATION DE PROBITE



La présente déclaration de probité est souscrite conformément à la Loi n°06-01 du 20 février 2006, relative à la prévention et à la lutte contre la corruption.

Je soussigné (e),

Nom et prénoms :

Je déclare sur l'honneur que ni moi, ni l'un de mes employés, représentants ou sous-traitants, n'avons fait l'objet de poursuites pour corruption ou tentative de corruption d'agents publics.

M'engage à ne recourir à aucun acte ou manœuvre dans le but de faciliter ou de privilégier le traitement de mon offre au détriment de la concurrence saine et loyale.

M'engage à ne pas m'adonner à des actes ou à des manœuvres tendant à promettre d'offrir ou d'accorder à un agent public, directement ou indirectement, soit pour lui-même ou pour une autre entité, une rémunération ou un avantage de quelque nature que ce soit, à l'occasion de la préparation, de la négociation, de la conclusion ou de l'exécution d'un marché, contrat ou avenant.

Déclare avoir pris connaissance que la découverte d'indices concordants de partialité ou de corruption avant, pendant ou après la procédure de conclusion d'un marché, contrat ou avenant constituerait un motif suffisant pour annuler le marché, le contrat ou l'avenant en cause. Elle constituerait également un motif suffisant pour prendre toute autre mesure coercitive, pouvant aller jusqu'à l'inscription sur le fichier central des opérateurs exclus des marchés d'ATM Mobilis, la résiliation du marché ou du contrat et/ou l'engagement de poursuites judiciaires.

Certifie, sous peine de l'application des sanctions prévues par l'article 216 de l'Ordonnance n° 66-156 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code pénal que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

Fait à, le

Le soumissionnaire

(Nom, qualité du signataire et cachet du soumissionnaire)